



Nombre de jours à l'exterieur de la France

Par Printemps21

Bonjour,

Je voulais savoir s'il vous plait quel est le nombre de jour total à ne pas dépasser à l'exterieur de la France lorsque nous sommes détenteur d'un passeport talent ?

Est-ce-que la fermeture des frontières est prise en considération dans ce cas ou non ?

Merci d'avance pour vos éclaircissements,

Par AGeorges

Bonsoir Printemps,

Il n'y a pas de condition d'entrée/sortie du territoire pour un titulaire de Passeport Talent. La seule condition, c'est d'être en France au moment du renouvellement puisque sa durée est variable (maximum 4 ans) et qu'il faut aller à la préfecture pour retirer le document.

La procédure d'obtention étant assez longue, ne pas être présent au moment du renouvellement risque de vous obliger à tout refaire et à tout repayer.

Il ne semble pas qu'il soit possible de passer par un Consulat pour demander/obtenir un renouvellement. Il faut en plus des pièces liées au logement en France ...

Détails :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16922>]<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16922>
[/url]